



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Société de Développement Agricole et Industriel-SODAGRI

Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et à la Sécurité Alimentaire dans le
Tiers Sud du Sénégal, ci-après dénommé « Projet Tiers Sud - *Bey Daare*

Plan d'Actions
Entre
La Direction Technique SODAGRI
Et
Le Projet Tiers Sud-Beydaaré

Mai 2020



INTRODUCTION

L'Etat du Sénégal a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) une subvention et un prêt, pour la mise en œuvre du **Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et à la Sécurité Alimentaire dans le Tiers Sud du Sénégal, « Projet Tiers Sud - Bey Daare »** dont l'objectif global est de contribuer au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie, de sécurité alimentaire et de nutrition des populations des terroirs ruraux du Tiers Sud du Sénégal.

OBJETIF DU PLAN D'ACTIONS

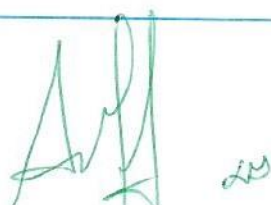
Le présent plan d'actions a pour objet d'opérationnaliser la campagne pour l'année 2020 dans les vingt communes d'intervention du projet dans les départements de Vélingara, Tambacounda, Kédougou et Salemata. Il précise les règles de collaboration et de concertation portant sur la mise en œuvre des activités de d'appui – conseil (formation, intermédiation, appui techniques, appui à la mise en marché, appui à la mise en place des CGER et autres appui relevant de ces compétences) au niveau des bas-fonds, vallées aménagés et dans le bassin de l'Anambé. De façon spécifique, il s'agira de :

- ▣ Augmenter la production et la productivité du riz dans la zone d'intervention du Projet et particulièrement au niveau des vallées cibles (Temento ; Saré Wagna et Sambagara) et du Secteur G.
- ▣ Renforcer l'appui techniques à travers le renforcement du dispositif de la DT/SODAGRI (relais, conseillers agricole, etc.) ;
- ▣ Renforcer les capacités d'au moins 1500 producteurs sur les nouvelles techniques de production du riz et au moins 50 femmes transformatrices (riz étuvée, fortification etc.) ;
- ▣ Renforcer le Partenariat avec la FEPROBA, le COPI et les Sous collèges des Producteurs à travers le financement des plans d'actions;
- ▣ Renforcer la dynamique organisation des OP à la base et des structures faitières (FEPROBA, S/C pluviale et Irrigué etc.)
- ▣ Informer et sensibiliser les acteurs sur le mécanisme de financement des sous projet productifs ;
- ▣ Instruire les requêtes de financements des sous projet de la filière riz ;
- ▣ Participer aux comités d'approbation des sous projets productifs ;
- ▣ Élaborer les plans d'affaires des sous projets approuvés par le comité d'approbation ;
- ▣ Exécuter et suivre les conventions de financements entre les bénéficiaires et la LBA ;
- ▣ Participer à la mise en place des comités d'initiatives pour la mise en place des CGER ;

II. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus dans le cadre de ce programme technique sont :

- ❖ Plus de 1300tonnes de riz marchand produits sur au moins 525ha de bas-fonds et plus de 1500tonnes de produits au secteur G sur environ 325ha de riz emblavés ;



- ❖ Au moins 150 Tonnes de semences de riz produites sous la conduite du COPI et de la FEPROBA ;
- ❖ Les capacités techniques d'au moins 1300 producteurs renforcées aux bonnes pratiques de culture du riz pluvial ;
- ❖ Les capacités techniques d'au moins 50 Transformatrices regroupées dans au moins 05 OP renforcées aux techniques d'étuvage et de mise en marché du riz.
- ❖ Les capacités techniques, organisationnelles et financières des OP sont améliorées ;
- ❖ Les acteurs de la filière sont informés de la stratégie de financement des sous projets productifs dans la filière riz ;
- ❖ Les comités départementaux d'approbation des sous projets sont tenus ;
- ❖ Les premières requêtes de financements des investissements sont reçues et traitées ;
- ❖ Les plans d'affaires sont élaborés et les critères de rentabilité sont connus ;
- ❖ Les comités d'initiatives pour les CGER sont mis en place.

Toutes ces activités seront conduites en rapport avec les organes spécialisés des OP et de la FERPROBA et l'appui organisationnel des Conseillers Agricoles qui définiront exactement les sites d'implantation des activités avec l'appui des relais.

MONTANT DU PLAN D'ACTION

Pour mener à bien ses prestations telles que définies ci-dessus, la Direction Technique de la SODAGRI bénéficiera d'un appui en moyens de travail, d'une prise en charge des frais de missions et de ses prestations par le projet. A cet effet, un budget programme annuel est établi et joint en annexe. Le budget s'élève à **92903 000 francs CFA pour la prise en charge des activités liées à la campagne agricole.**

NB : les activités liées au CGER sont prise en charge dans les TDR validés par l'AFD.
La mise en œuvre des activités se fera à travers des TDR élaborés par la DT.

MODALITES DE REGLEMENT

La gestion des ressources financières relatives au présent plan d'action est confiée à la direction technique de la SODAGRI. Une avance de 60% sera mise à la disposition de la Direction Technique.

Modalités de justification

- Le renouvellement des fonds décaissés se fera après que la Direction Technique ait justifiée au moins 75% de l'avance validée par le Responsable Administratif et Financier du Tiers Sud en rapport avec l'Expert Agroéconomiste et après approbation du Coordonnateur. Le renouvellement des fonds consentis sous forme d'avance sera subordonnée à la production de pièces justificatives listées en infra en plus de la satisfaction du taux de 75% minimum des mémoires des dépenses validées de l'avance faite :
- Rapport d'activités sur la période, trimestrielles et annuelles de la période concernée accompagnée d'une base de données de l'ensemble des producteurs et




productrices bénéficiaires de chaque actions et où activités du projet en mettant l'accent sur le genre (femmes, jeunes, entre autres);

- Situation d'exécution budgétaire ;
- Situation d'exécution des dépenses par nature ;
- Pièces justificatives originales, probantes, éligibles et certifiées par le Directeur Technique ;
- les pièces justificatives de dépenses non éligibles à la programmation budgétaire des activités arrêtées d'un commun accord sont irrecevables et seront rejetées d'office par le Projet ;
- Les préfinancement des activités dues à un retard de mise en place des fonds doivent faire l'objet d'une approbation du Coordonnateur courrier initié par le partenaire ;
- Les mémoires de dépenses sont établies en deux exemplaires (01 original et 01 copie) en reluire ou sous classeur.

Détail des activités

Composante 2 : Investissement et Structuration de Filières durables et Inclusives

A ce titre l'«Unité de Gestion du Projet» a décidé de confier à la DT/SODAGRI des activités A.6 et A.9, qui de façon spécifique, consistent respectivement à renforcer les capacités des acteurs (Producteurs, transformateurs, artisans etc.) et à Appuyer la production, la transformation et la commercialisation du riz.

Résultat. 2.1 : Disponibilité des fonds d'appuis aux initiatives économiques pour le Riz

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'accompagnement à la filière riz dans la zone Tiers sud, la Direction technique de la SODAGRI, accompagnera le processus de mise en place d'un modèle de financement des investissements relatifs au développement de la chaîne de valeur. Il s'agira de traiter les requêtes de financement et les outils d'instruction jusqu'à la signature de la convention de financement des acteurs.

La DT participera aux négociations avec la banque Agricole afin d'offrir des opportunités de financement des investissements tels que :

- L'acquisition d'équipements agricoles adaptés au niveau des vallées et bas-fonds ;
- L'acquisition d'équipement de transformation du paddy en riz étuvé ;
- L'acquisition de mini rizeries
- Etc.

Au moins deux (02) ateliers vont se tenir à Anambé pour sensibiliser les acteurs sur le programme de co-financement des sous projets productifs. Ces rencontres pourront regrouper au moins 70% des OP professionnelles la première année.

R. 2.2 : Appuis techniques et organisationnels adaptés et innovant aux producteurs et aux autres acteurs de la filière Riz.

Act. 2.2.1 : Diagnostics socio-institutionnels des organisations professionnelles

Le diagnostic institutionnel, a déjà démarré dans les localités de Vélingara et de Kédougou. Les rapports de mission sont déjà élaborés et les restitutions sont retardées par la situation actuelle du COVID 19.



Les OP recensées, seront hiérarchisées selon leur catégorie et leur niveau professionnel, un travail de caractérisation ou diagnostic, conduira à un plan d'accompagnement, qui édifiera à la Direction technique et au Projet sur les actions et besoins de renforcement des OP et de leurs membres. Les renforcements porteront essentiellement sur les dimensions membre ou de représentative, de la dimension gouvernance ou de la dimension économique.

A côté du plan de renforcement des OP, le Projet avec l'appui de la DT va accompagner le processus de professionnalisation des OP professionnelles à travers l'animation et l'appui aux collègues (producteurs, transformateurs et commerçants).

Act. 2.2.2 : Appuis aux groupements d'acteurs de la filière Riz

Dans le cadre d'exécution du volet riz, le Projet avec la DT mettra à la disposition des comités de vallées cibles au moins 50 tonnes de semences certifiées de variété Sahel ou NERICA pour couvrir au moins 600 ha.

Au moins 10ha de multiplication de semences de riz sera conduite par la DT / et les acteurs concernées sont doter de semence de qualité de outils nécessaire à la bonne mise en œuvre du Programme.

La DT/SODAGRI mettra en place un dispositif organisationnel de 25relais,01 Ingénieur Agronome point focal/ Kédougou et 04 conseillers agricoles en plus du dispositif existant dans les zones de productions. Ce dispositif apportera aux acteurs tous les besoins de renforcement technique et organisationnel.

Les relais, animateurs et conseillers seront capacités sur des thématiques spécifiques (formation sur les nouvelles techniques de production, sur la gestion administrative et financière, etc.), afin d'assurer la démultiplication auprès des bénéficiaires.

Ainsi plus de 1300 producteurs et OP seront capacités également sur les aspects techniques de production, d'utilisation de produits toxique (produits phyto), de gestion durable de l'environnement etc.

Les groupements de femmes productrices et transformatrices seront capacités sur les techniques d'étuvage et de transformation des produits. Au moins 50 femmes membres d'OP (minimum 5), seront appuyées, elles seront formées sur les techniques de négociations, de commercialisation, marketing, leadership. Elles participeront aux manifestations commerciales où elles auront l'occasion de faire la promotion de leurs produits de terroir.

Lemodel de financement intégré sera diagnostiqué et renforcé et des joint-ventures fortes seront établies.

Des foras pour développer le partenariat public privées PP seront initiés dans la zone du bassin afin de provoquer des joint-ventures entre les producteurs dépositaires des terres agricoles et des porteurs d'initiatives agricole.

Activités	Indicateurs	coût de l'Activité	PERIODE											
			J	J	A	S	O	N	D					
Résultats attendus fin 2020:les producteurs ont été appuyés sur l'ensemble des maillons de la Chaîne de Valeur Ri														
Résultat. 2.1 : Disponibilité des fonds d'appuis aux initiatives économiques pour le Riz/ Imputation A 211														
Informier et sensibiliser les acteurs sur le modèle de financement des sous projets productifs	Au moins 02 rencontres seront organisées avec les acteurs	2 000 000												
Total		2 000 000												
R. 2.2 : Appuis techniques et organisationnels adaptés et innovant aux producteurs et aux autres acteurs de la filière Riz.														
Act. 2.2.1 : Diagnostics socio-institutionnels des organisations professionnelles/ A 221														
Diagnostic socio-professionnel des OP riz	Un inventaire exhaustif des OP sera effectué, une analyse approfondie des forces et faiblesses des OP sera faite et enfin un plan stratégique de la filière riz sera conduit sur l'horizon du Projet	-												
Restitution du diagnostic des OP	une restitution par zone avec l'ensemble des leaders des OP sera conduite	3 000 000												
Appui à l'élaboration/révision des textes de base des OP diagnostiquées ;	le plan d'accompagnement qui découlera du diagnostic sera mise en œuvre	8 000 000												
Appui à la vulgarisation et à l'adoption des textes de base ;														
Appui au renouvellement des organes des OP ;														
Appui à la formalisation des GIE de base, membres des OP faitières diagnostiquées ;														

Appui au dispositif opérationnel: Imputation/R 1.7								
Recrutement Conseillers Agricoles	04 conseillers agricoles (Vélingara et Tambacounda, salemata et Kédougou) sont recrutés pour 6 mois	3 600 000						
Recrutement Relais	25 relais agricole (Vélingara et Kédougou) sont recrutés pour 6 mois	11 250 000						
Essence Conseiller Agricole ZIP	100 litres essence/mois/CA	1 668 000						
Gasoil Missions de suivi Agronomique- CAT	500 litres/mois	1 785 000						
Mise en place intrants multiplication de semences de riz	au moins 10ha emblavé et suivi en semences sous la conduite du COPI et de la FEPROBA	5 000 000						
Appui à la mise en place d'outils de géo référencement des parcelles de riz	au moins 05 GPS acquis	1 000 000						
Former les producteurs multiplicateurs de semences et suivi	Au moins 10 producteurs formés et suivi par la DRDR (DISEM)	2 000 000						
Prise en charge mission suivi campagne agricole DT et fonctionnement de la DT	03 missions/ composé de l'équipe technique sur le suivi de la campagne	4 500 000						
Total		30 303 000						
TOTAL Général		92903 000						

Plan détaillé

Activités	Indicateurs	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant	Observations
Résultats attendus fin 2020: les producteurs ont été appuyés sur l'ensemble des maillons de la Chaîne de Valeur Ri						
Résultat. 2.1 : Disponibilité des fonds d'appuis aux initiatives économiques pour le Riz/ Imputation A 211						
Informier et sensibiliser les acteurs sur le modèle de financement des sous projets productifs	Au moins 02 rencontres seront organisées avec les acteurs	Personnes	100	20000	2 000 000	
Total		xx	xxx	xxx	2 000 000	
R. 2.2 : Appuis techniques et organisationnels adaptés et innovant aux producteurs et aux autres acteurs de la filière Riz.						
Act. 2.2.1 : Diagnostics socio-institutionnels des organisations professionnelles/ A 221						
Diagnostic socio-professionnel des OP riz	Un inventaire exhaustif des OP sera effectué, une analyse approfondie des forces et faiblesses des OP sera faite et enfin un plan stratégique de la filière riz sera conduit sur l'horizon du Projet	personnes	PM	PM	PM	Un budget plus détaillé sera fait avec les rubriques restauration, transport des participant, entre autres
Restitution du diagnostic des OP	une restitution par zone avec l'ensemble des leaders des OP sera conduite	Producteurs	300	10000	3 000 000	
Appui à l'élaboration/révision des textes de base des OP diagnostiquées ;	le plan d'accompagnement qui découlera du diagnostic sera mise en œuvre	Unité	10	75 000	750 000	Un budget plus détaillé sera fait avec les rubriques restauration, transport des participant, entre autres
Appui à la vulgarisation et à l'adoption des textes de base ;		Unité	10	75 000	750 000	
Appui au renouvellement des organes des OP ;		Unité	10	75 000	750 000	
Appui à la formalisation des GIE de base, membres des OP faitières diagnostiquées ;		Unité	10	75 000	750 000	

Formation des responsables des OP en vie association et gestion organisationnelle ;		Producteurs	150	10 000	1 500 000	
Formation des responsables des OP en gestion administratives et financières ;		Producteurs	150	10 000	1 500 000	
Former des membres simples en Gestion des AGR ;		Producteurs	400	5 000	2 000 000	
TOTAL		xx	xxx	xxx	11 000 000	
Act. 2.2.2 : Appuis technique aux groupements d'acteurs de la filière Riz/ Imputation 212						
Recrutement d'un ingénieur Agronome / Point focal SADAGRI à Kédougou	le point focal assure le suivi et la représentation de la SODAGRI à Kédougou pour 12 mois	Pers/mois	12	500 000	6 000 000	
Fonctionnement point focal Kédougou/ Carburant /Crédit communication	forfait / 100 litres essence/ mois & crédit communication	Pers/mois	6	100000	600 000	
Formation des relais paysans et des Conseillers Agricoles en techniques d'animation et de communication en milieu rural ;	le plan de renforcement de capacités issues du résultat diagnostic est administré		35	51428,57143	1 800 000	
Formation des relais paysans et des Conseillers Agricoles en Vie associative et Gestion Organisationnelle ;			35	60000	2 100 000	
Formation des relais paysans et Conseillers Agricoles en Gestion Administrative et Financière ;			35	60000	2 100 000	
Mise en place semences certifiées pour les 03 vallées pilotes	Au moins 48 tonnes de semences certifiées seront acquises pour au moins 600ha	Semences	48000	500	24 000 000	Sur la base de DRPR
Former les producteurs sur les nouveaux itinéraires techniques du riz et les BPA	Au moins 1300 producteurs au niveau des vallées sont formés sur les BPA	Producteurs	1300	2692	3 500 000	Sur la base d'un TDR soumis à l'UGP pour vérifier la conformité des rubriques selon le G50

Intermédiation financière	Au moins 03 rencontres de mise en relation avec les toutes les parties prenantes seront organisées pour faciliter l'accès au crédit	Réunion	3	1 000 000	3 000 000	Sur la base de TDR
Appui à la dynamique de la contractualisation	Au moins deux (02) ateliers de préparation sur la commercialisation sont organisés	Réunion	2	1 000 000	2 000 000	Sur la base de TDR
Formation et équipement des femmes sur les Techniques d'étuvage du riz	Aux 50 femmes productrices d'au moins 5 groupements sont formées sur les techniques d'étuvage du riz	Transformatrices	50	10000	500 000	Sur la base de TDR
	Conception et Acquisition d'emballages avec logotypes spécifiques	Unité	5000	300	1 500 000	Impliquer le service Communication de l'AFD
	Au moins 05 groupements de femmes ont participé aux manifestations commerciales	Personnes	20	100000	2 000 000	Sur la base de TDR
TOTAL	xx	xx	xxx	xxx	49 100 000	
Appui au dispositif opérationnel: Imputation/R 1.7						
Recrutement Conseillers Agricoles	04 conseillers agricoles (Vélingara et Tambacounda, Salemata et Kédougou) sont recrutés pour 6 mois	Pers/mois	24	150000	3 600 000	
Recrutement Relais	25 relais agricole (Vélingara et Kédougou) sont recrutés pour 6 mois	Pers/mois	150	75000	11 250 000	
Essence Conseiller Agricole ZIP	100 litres essence/mois/CA	litres	2400	695	1 668 000	
Gasoil Missions de suivi Agronomique- CAT	500 litres/mois	litres	3000	595	1 785 000	
Mise en place intrants multiplication de semences de riz	au moins 10ha emblavé pour la multiplication des prés bases sous la conduite du COPI et de la FEPROBA	Semences certif/kg	2000	800	1 600 000	
	Au moins 04 mission suivi parcelles avec la DRDR/COPI/FEPROBA /DISEM sont réalisées	Unité	4	250 000	1 000 000	



	Au moins 02 Ateliers d'élaboration et de restitution du plan stratégique du plan triennal semencier avec les acteurs de la filières riz	pers	100	24 000	2 400 000														
	Au moins 100 producteurs de semences ont été formés sur les techniques de production et de suivi des parcelles	Producteurs	100	20 000	2 000 000														
Appui à la mise ne place d'outils de géo référencement des parcelles de riz	au moins 05 GPS acquis	GPS	5	200 000	1 000 000														
Prise en charge mission suivi campagne agricole DT et fonctionnement de la DT	03 missions/ de suivi de la campagne composé de l'équipe technique de la SODAGRI de la DRDR et de la Direction Générale pour le suivi des activités dans la zone du Tiers sud	Mission	3	1500000	4 500 000														
Total					30 803 000														
TOTAL Général					92 903 000														

NB : les activités de formations, d'atelier, de mission de suivi, feront l'objet de TDR à transmettre à l'UGP tenant compte des normes du G50 ;
 Les listes des relais agricoles et des conseillers concernés doivent être transmis à l'UGP ainsi que leur contrat ;
 Les acquisitions devront être faites selon les processus en vigueur dans la structure et être transmis à l'UGP pour solliciter l'avis du bailleur si applicable ;